

III - RENSEIGNEMENTS DIVERS

1. DIPLOMES OU TITRE JUSTIFIANT L'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

- Diplôme d'expertise comptable
- Diplôme reconnu équivalent dans le cadre de la procédure prévue par l'article 26 de l'ordonnance du 19 septembre 1945
- Autorisation d'inscription dans le cadre de la procédure prévue par l'article 27 de l'ordonnance du 19 septembre 1945
- Autorisation d'inscription dans le cadre de la procédure prévue par l'article 7 bis de l'ordonnance du 19 septembre 1945
- Autre ⁵

2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE ⁶

.....
.....
.....

3. AUTRES

Etes-vous déjà inscrit(e) auprès d'un Ordre professionnel étranger ?

- Oui Non

Si oui, lequel

Pays :

5 Ancien expert-comptable stagiaire autorisé ou comptable agréé ayant bénéficié d'une mise en congé provisoire
6 Si vous êtes salarié, précisez l'emploi occupé ainsi que les nom et adresse de votre employeur

Je certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire.

Je m'engage à faire connaître au Conseil régional de l'Ordre, dans un délai maximum d'un mois, tout changement intervenu dans mon adresse ou ma situation professionnelle, et à joindre les justificatifs correspondants.

Fait à : Le

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite " certifié exact ")

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Atteste sur l'honneur,

N'avoir subi aucune condamnation :

- ni à une peine criminelle et infamante qui s'accompagne de la dégradation civique
- ni à la dégradation civique prononcée comme peine principale,
- ni à certaines peines correctionnelles susceptibles d'entraîner la privation de certains droits civils,
- ni criminelle ou correctionnelle de nature à entacher l'honorabilité,

et être à jour de toutes mes obligations fiscales.

Fait à _____

Le _____

Signature

LISTE DES PIÈCES A RETOURNER DES RECEPTION DU PRESENT QUESTIONNAIRE

- 1- Questionnaire obligatoire pour l'enquête de moralité dûment rempli (**Annexe n° 1**)
(pour les personnes de nationalité étrangère, joindre un extrait de l'acte de naissance comportant la filiation)
- 2- Copie du diplôme d'expertise comptable ou de l'attestation de réussite à l'examen, ou autorisation d'inscription au Tableau de l'Ordre (article 7 bis, articles 26 ou 27...)

L'enquête de moralité obligatoire est diligentée à chaque demande d'inscription. Afin de ne pas retarder cette formalité, qui peut durer environ 1 mois et demi, nous vous demandons de nous faire parvenir le questionnaire correspondant à l'annexe 1 dûment complété par retour du courrier, et de la copie de votre diplôme ou de votre autorisation d'inscription au Tableau sans attendre d'avoir réuni les autres pièces du dossier qui devront nous parvenir 10 jours au plus tard après l'envoi de ces deux documents.

LISTE DES PIÈCES A RETOURNER AVEC LE QUESTIONNAIRE

- 3- Deux photos d'identité de format standard (3 x 4 cm)
- 4- Autorisation d'usage d'un précédent nom marital⁷
- 5- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité
- 6- Copie du bail des locaux dans lesquels vous vous proposez d'exercer votre profession ou justificatif de la propriété des locaux et de la possibilité d'y exercer la profession (uniquement pour les experts comptables indépendants exerçant à titre libéral)
- 7- Justificatif de la situation professionnelle à la date de la demande⁸
- 8- Attestation d'indépendance accompagnée des justificatifs (**Annexe n° 2**)
- 9- Attestation provisoire justifiant de votre souscription à une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie de votre choix (**Annexe n° 3-1**), ou attestation d'assurance de votre employeur, membre de l'Ordre, personne physique ou morale, précisant que vous êtes couvert(e) par le contrat qu'il a souscrit (**Annexe n° 3-2**)
- 10- Curriculum vitæ
- 11- Liste des diplômes dûment remplie en précisant la date d'obtention des diplômes (Annexe n° 4)
- 12- Droit d'entrée de 79 € à l'ordre du Conseil Régional Picardie-Ardenne

7 Pour les femmes mariées souhaitant faire usage de ce précédent nom marital comme nom usuel

8 Certificat de travail de l'employeur actuel, certificat ASSEDIC ou certificat INSEE REPERTOIRE NATIONAL DES ENTREPRISES ET DE LEURS ETABLISSEMENTS

QUESTIONNAIRE OBLIGATOIRE EN VUE D'ENQUETE DE MORALITE

(A nous transmettre PAR RETOUR DU COURRIER)

INSCRIPTION DEMANDEE EN QUALITE DE

Expert comptable indépendant

Expert comptable salarié

NOM.....

PRENOMS.....

NOM de jeune fille

Date de naissance Nationalité :

Lieu et département de naissance

Nom et prénoms du père :

Nom de jeune fille et prénoms de la mère :

Adresse au 1er janvier en cours :

Adresse actuelle (si déménagement intervenu après le 1er janvier de l'année en cours) :

Adresse professionnelle actuelle :

Numéro de téléphone nous permettant de vous joindre impérativement :

Adresse des services fiscaux auxquels a été adressée la dernière déclaration de revenus :

Adresse des services fiscaux auxquels ont été adressées les déclarations fiscales antérieures
(si différente de la précédente) :

Fait le à

Signature

DECLARATION D'INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOMS :

DOMICILE :

.....

PROFESSION ACTUELLE :

sollicitant mon inscription au Tableau de l'Ordre de la région de
en qualité d'expert-comptable,

déclare ⁷ :

- n'avoir, dès maintenant, aucune attache salariée avec employeur autre qu'un membre de l'Ordre des Experts-Comptables
- avoir pris toute disposition pour réaliser mon indépendance professionnelle à compter du :
.....⁸
- que j'exercerai la profession comme salarié(e) ⁹
-de Mme / Mlle / M., expert-comptable,
-de la société
inscrit(e) au Tableau de l'Ordre de la Région de
- que j'exercerai la profession en qualité de ¹⁰
de la société, inscrite à l'Ordre
- que j'exercerai la profession à titre indépendant
- m'engager à n'accepter dans l'avenir aucune fonction, aucun emploi et à n'exercer aucune activité incompatible avec les prescriptions, reproduites au verso, de l'article 22 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 ci-dessous, et à faire respecter par mon conjoint et mes employés, les dispositions qui leur sont applicables.

A.....

Le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé"

7 Rayer les mentions inutiles

8 Joindre une attestation du dernier employeur confirmant cette date

9 Joindre une attestation de l'employeur selon le modèle n° 1 ci-après

10 En cas d'exercice en qualité d'associé, joindre une attestation du représentant légal de la société selon le modèle n° 2 ci-après. En cas d'exercice en qualité de mandataire social, préciser la nature du mandat social exercé (président du conseil d'administration, directeur général, gérant.....) et joindre un justificatif (extrait K bis -PV d'assemblée...)

ARTICLE 22 DE L'ORDONNANCE N° 45-2138 DU 19 SEPTEMBRE 1945

L'activité d'expertise comptable est incompatible avec toute occupation ou tout acte de nature à porter atteinte à l'indépendance de la personne qui l'exerce, en particulier :

- avec tout emploi salarié, sauf chez un autre membre de l'ordre, chez un membre de la compagnie nationale des commissaires aux comptes ou dans une association de gestion et de comptabilité ;
- avec tout acte de commerce ou d'intermédiaire autre que ceux que comporte l'exercice de la profession ;
- avec tout mandat de recevoir, conserver ou délivrer des fonds ou valeurs ou de donner quittance.

Il est en outre interdit aux membres de l'ordre et aux associations de gestions et de comptabilité, ainsi qu'à leurs salariés mentionnés à l'article 83 ter et l'article 83 *quater* d'agir en tant qu'agent d'affaires, d'assumer une mission de représentation devant les tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif, d'effectuer des travaux d'expertise comptable, de révision comptable ou de comptabilité pour les entreprises dans lesquelles ils possèdent directement ou indirectement des intérêts substantiels.

Ils peuvent toutefois accepter des mandats gratuits d'administrateur dans des associations ou des sociétés à but non lucratif ainsi que des missions d'expert qui leur sont confiées par décision de justice. Ils peuvent aussi remplir les fonctions d'arbitre et celles de commissaire aux comptes dans les conditions prévues au livre VIII du code de commerce.

Ils peuvent également donner des consultations, effectuer toutes études et tous travaux d'ordre statistique, économique, administratif, juridique, social ou fiscal et apporter leur avis devant toute autorité ou organisme public ou privé qui les y autorise mais sans pouvoir en faire l'objet principal de leur activité et seulement s'il s'agit d'entreprises dans lesquelles ils assurent des missions d'ordre comptable de caractère permanent ou habituel ou dans la mesure où lesdites consultations, études, travaux ou avis sont directement liés aux travaux comptables dont ils sont chargés.

Les interdictions ou restrictions édictées par les trois alinéas précédents s'étendent au conjoint des membres de l'ordre, à leurs employés salariés et à toute personne agissant pour leur compte ou ayant avec eux des liens ou des intérêts communs estimés substantiels.

Les membres de l'ordre et les dirigeants, administrateurs et salariés des associations de gestion et de comptabilité peuvent participer à l'enseignement professionnel : toutefois, sauf pour les professeurs de l'enseignement public, les missions définies à l'article 2 ci-dessus doivent demeurer l'objet principal de leur activité. Ils peuvent procéder à des travaux et études de statistiques et de documentation économique pour le compte des entreprises privées et des organismes professionnels.

Les membres de l'ordre qui n'exercent pas leur profession sous contrat d'emploi et les sociétés inscrites au tableau ne peuvent consacrer leur activité en majeure partie à des travaux concernant une seule entreprise, un seul groupe financier ou une seule communauté d'intérêt.

**ATTESTATION PROVISoire D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

Exercice de la profession à titre indépendant

Je soussigné :
Qualité :
Adresse :
.....

Atteste au nom de la Compagnie d'assurances :

que Mme / Mlle / M.

Adresse :
.....

qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la région

a souscrit un contrat d'assurance n° par lequel il / elle bénéficiera des garanties conformes aux dispositions du décret n° 96-49 du 22 janvier 1996, pris en application de l'article 17 de l'Ordonnance n° 452138 du 19 septembre 1945.

La prise d'effet de ce contrat sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région

Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil régional de l'Ordre une attestation définitive.

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.

Fait à
Le

Cachet Professionnel
et Signature de l'Assureur

**ATTESTATION PROVISoire D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

Exercice de la profession en qualité d'associé

Je soussigné :
Qualité :
Adresse :
.....

Atteste au nom de la Compagnie d'assurances :

que Mme / Mlle / M.
Adresse :
.....

qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la région

est couvert(e) par le contrat d'assurance n°
souscrit par la société d'expertise comptable / le cabinet
Adresse de la société / du cabinet :

par lequel il / elle bénéficiera des garanties conformes aux dispositions du décret n° 96-49 du 22 janvier 1996, pris en application de l'article 17 de l'Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945.

La prise d'effet de cette couverture sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région

Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil régional de l'Ordre une attestation définitive.

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.

Fait à
Le

Cachet Professionnel
et Signature de l'Assureur

code	Diplôme		obtenu (année)	code			obtenu (année)
ECOLES COMMERCIALES ET DE GESTION				ETUDES POLITIQUES ET GRANDES ECOLES D'ADMINISTRATION			
100	HEC	Option Finances et Comptabilité		130	ENSAE	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique	
101	HEC	Autres options					
110	ESSEC	Option Finances et Comptabilité		140	IEP	Institut d'Études Politiques de Paris - Section économique et financière	
111	ESSEC	Autres options		141	IEP	Institut d'Études Politiques de Paris - Autres sections	
120	ESCP	Option Finances et Comptabilité		142	IEP	Institut d'Études Politiques de Province - Section Économique et Financière	
121	ESCP	Autres options		143	IEP	Institut d'Études Politiques de Province - Autres sections	
200	ESC	AMIENS, BORDEAUX, BREST, CHAMBERY, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LA ROCHELLE, LILLE, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, NANTES, NICE, NORMANDIE, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, ROUEN, SAINT-ETIENNE, TOULOUSE, TOURS, TROYES)		150	INSEAD	Institut Européen d'Administration des Affaires (Fontainebleau)	
210	EAP	École Européenne des Affaires		160	MBA	Master of Business and Administration	
220	EDHEC	École du Haut Enseignement Commercial, Lille		170	Diplôme étranger	<i>Préciser :</i>	
230	ISG	Institut Supérieur de Gestion		ENSEIGNEMENT COMPTABLE SUPERIEUR			
250	ICN	Institut Commercial de Nancy		340	INTEC	Certificat de 1er cycle de l'INTEC	
260	ESLSCA	École Supérieure Libre des Sciences Comptables Appliquées		341	DECS-ETAT	Diplôme d'Études Comptables Supérieures – État (régime 1963)	
270	ISC	Institut Supérieur de Commerce		342	DEFC-INTEC	Diplôme d'Études Financières et Comptables de l'INTEC	
280	EBS	European Business School		343	DES-INTEC	Diplôme d'Études Supérieures de l'INTEC	
290	ESSCA	École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers		348	D.E.C. 73	Diplôme d'Expertise Comptable- (régime 1973)	
300	IECS	Institut Européen d'Études Commerciales Supérieures, Strasbourg - Option Finances et Comptabilité		349	D.E.C. 81	Diplôme d'Expertise Comptable (régime 1981)	
301	IECS	Id - Autres options		350	Autres	<i>préciser :</i>	
310	ESG	École supérieure de gestion		354		Agrégation	
320	ISA	Institut Supérieur des Affaires		355		Diplôme étranger	
330	CPA	Centre de Perfectionnement des Affaires		356	DECS-ETAT - 81	Diplôme d'Études Comptables Supérieures – État - (régime 1981)	

ENSEIGNEMENT COMPTABLE SUPERIEUR (suite)				ECOLES D'INGENIEUR (suite)			
380	DESCF-ETAT	Diplôme d'Études Supérieures Comptables et Financières - ETAT		500	ESPCI	Ecole Supérieure de Physique Chimie (Paris)	
				510	ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	
382	DECF-ETAT	Diplôme d'Études Comptables et Financières -ETAT		520		CENTRALE Lyon	
				530	INPG	Institut National Polytechnique de Grenoble	
384	DPECF-ETAT	Diplôme Préparatoire aux Études Comptables et Financières - ETAT		540	IDN	Institut Industriel du Nord	
				550	ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris	
386	DESCF-épreuve 13	D.E.S.C.F. sauf épreuve 14		560	INSA	Institut National des Sciences Appliquées	
				570	ISEN	Institut Supérieur d'Électronique du Nord	
387	DESCF-épreuve 14	D.E.S.C.F. sauf épreuve 13		580	CESTI	Centre d'Etudes Supérieures des Techniques Industrielles	
				590	ESTEE	École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et en Électrotechnique de Paris	
391		Diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire		600	HEI	Hautes Études Industrielles, Lille	
392		Diplôme d'un institut régional d'administration - <i>préciser lequel :</i>		610	ESME SUDRIA	École Spéciale de Mécanique et d'Électricité	
397		Diplôme Union Européenne - <i>Préciser :</i>		620	ESTP	École Spéciale des Travaux Publics	
398		Diplôme hors Union Européenne - <i>préciser :</i>		630	ENSAIS	École Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg	
950	BTS	<i>Préciser :</i>		640	ESCOM	École Supérieure de Chimie Organique et Minérale	
ECOLES D'INGENIEUR				650	ENSET	École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique	
				660	ESFM	École Supérieure de Filature de Mulhouse	
				670		Autres	
400		POLYTECHNIQUE		UNIVERSITES			
410		MINES Paris		700		Doctorat d'État – <i>préciser :</i>	
411		MINES Saint-Étienne		710		Doctorat de 3ème cycle – <i>préciser :</i>	
412		MINES Nancy		720		Doctorat d'Ingénieur – <i>préciser :</i>	
420		PONTS et CHAUSSEES		730	DEA	<i>préciser :</i>	
430		CENTRALE Paris		750	DESS	<i>préciser :</i>	
440	SUP AERO	École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace		800	MSTCF	Maîtrise de Sciences et Techniques comptables et financières	
450	INA	Institut National Agronomique		810	MSG	Maîtrise des Sciences de Gestion	
460	TELECOM	École Nationale Supérieure des Télécommunications		820	MIAGE	Maîtrise de méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion de l'Entreprise	
470	ENSTA	École Nationale Supérieure des Techniques Avancées		830		Maîtrise en droit - <i>préciser :</i>	
480	SUPELEC	École Supérieure d'Électricité					
490		Diplôme étranger – <i>Préciser :</i>					

UNIVERSITES (suite)			
840		Maîtrise en Sciences Économiques	
850		Maîtrise d'Information et de Communication (CELSA)	
860		Autres maîtrises – <i>préciser</i> :	
870		Licence en droit	
880		Licence en Sciences Économiques	
890		Autres licences– <i>préciser</i>	
900	DEUG	<i>préciser</i>	
920	DEUST	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques	
930	DUT	Diplôme Universitaire de Technologie	
940		Diplôme étranger – <i>préciser</i>	
970		Autres– <i>préciser</i>	